RHODOFIX®

SOLUTION ÉCLAIRCISSAGE ET FIXATION DES FRUITS À PÉPINS

Rhodofix® intervient en modifiant les équilibres des hormones végétales Auxine-Ethylène et provoque un éclaircissage contrôlé en vue d'améliorer la qualité de production et de diminuer l'alternance (équilibre entre fructification et croissance végétative).

CARACTÉRISTIQUES

AMM	7400755
MATIÈRE ACTIVE	1% p/p (soit 10g/kg) d'acide alpha-1-naphtylacétique (ANA)
FORMULATION	Poudre Soluble dans l'eau (SP)
USAGES ET DOSES	Pommier, poirier, cognassier, nashi, nèfle, pommette : - Eclaircissage : 2 applications possibles à BBCH71 à 150 g/hl chacune. Calibre fruit central 7 à 10 mm, environ 15 à 25 jours après la floraison. Utilisé plus tôt il est moins efficace. - Fixation : 2 applications possibles à 150 g/hl chacune.
NOMBRE D'APPLICATION	Nombre d'application maximum : 4/an (2 par usage)
DRE	24 heures
ZNT (AQUATIQUE ET ZNCA)	5 mètres
DÉLAI AVANT RÉCOLTE (DAR)	90 jours action nouaison 7 jours action fixation
CLASSEMENT	Attention - H319 EUH401

DESCRIPTIF ET BÉNÉFICES

- Référence connue et largement utilisée depuis des années.
- Préconisations régionales parfaitement maîtrisées.
- Pas de risques de sur-éclaircissage (dans les conditions d'emploi optimales).
- Pas de risques de phytotoxicité (dans les conditions d'emploi optimales).

Produit pour les professionnels : utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

nufarm

RHODOFIX®

nufarm

TABLEAU DES USAGES AUTORISÉS

USAGES HOMOLOGUÉS	CULTURES	FONCTION	DOSE MAX. D'EMPLOI	VOLUME MAX. DE BOUILLIE	STADE D'APPLICATION	NOMBRE D'APPLICATION MAX / AN	DAR	ZNT
Fruits à pépins Traitement des parties aériennes Action sur la chute des fruits	Pommier Poirier Cognassier Nèfles Nashi Pommette	Fixation	0,15 Kg/hL	1000 L/ha	Juste avant la récolte	2	7 jours	Aquatique : 5 mètres
Fruits à pépins Traitement des parties aériennes Action sur la nouaison	Pommier Poirier Cognassier Nèfles Nashi Pommette	Eclaircissage			BBCH71		7 jours	

POSITIONNEMENT SUR POMMES

Eclaircissage

2 applications possibles à BBCH71 à 150 g/hl chacune. Calibre **fruit central 7 à 10 mm, environ 15 à 25 jours** après la floraison. Utilisé plus tôt il est moins efficace.

Fixation

2 applications possibles à 150 g/hl chacune.

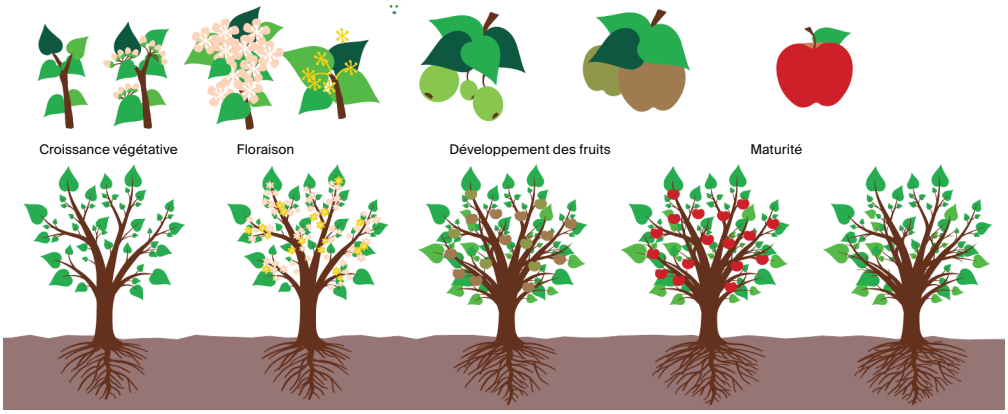

Il est nécessaire d'avoir une température supérieure à 15°C et une hygrométrie élevée.

En mélange et/ou en programme en fonction de l'importance de la floraison et de la sensibilité de la variété

RHODOFIX®

AMM : 7400755
Contient : 1% p/p (soit 10g/kg) d'acide-1-naphtylacétique (ANA)
ATTENTION
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation. P280 : Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux. P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. Délai de rentrée sur la parcelle traitée : 24 heures. Spe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non-traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. Sp1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. / Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.] EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Version 072025

Marque déposée et détenteur de l'AMM Nufarm SAS - Immeuble West Plaza, 11 rue du Débarcadère 92700 Colombes - tel: 01 40 85 50 50 - fax: 01 47 92 25 45. www.nufarm.com- Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Numéro d'agrément IF00008. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou www.phytodata.com.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.